



Le Président général

Monsieur le Maire David BAILLEUL
Hôtel de Ville
Place de la République
CS 30119
59411 COUDEKERQUE-BRANCHE

Paris, le jeudi 9 février 2017

Monsieur Bailleul,

Je viens par ce courrier vous faire part de la colère froide de l'ensemble des médaillés militaires que j'ai l'honneur de représenter en ma qualité de Président général de la SNEMM et des médaillés militaires du bassin de Dunkerque en particulier.

En effet, la lecture du carton d'invitation que vous avez eu, pour le moins, la très mauvaise idée d'envoyer à divers responsables d'organisations d'anciens combattants ou titulaire de notre prestigieuse médaille militaire, relative à la cérémonie que vous organisez à l'occasion de la journée du 19 mars prochain, a fait ressurgir des blessures encore béantes. Beaucoup de médaillés militaires ont participé à d'innombrables combats en Afrique du Nord, où ils ont eu la douleur de voir des camarades tombés au champ d'honneur près d'eux. D'autres ont eu la douloureuse mission de mettre en terre leurs frères d'armes, dont les corps torturés, martyrisés avaient été profanés ou démembrés par le FLN. Pour ne citer que les actions les plus emblématiques.

Que vous souhaitiez organiser une cérémonie ce jour-là, libre à vous, mais que vous osiez mettre l'emblème national algérien, qui était celui du FLN, sur votre carton d'invitation est une insulte gravissime à l'encontre de tous nos soldats morts pour la France à cette époque-là. Une injure insupportable pour les blessés. Une offense, sans nom à l'encontre de nos camarades Pieds noirs ou Harkis, qui ont tout donné à la France.

Non seulement je vous fais part de la protestation véhémement que nous portons sur la manière nauséabonde que vous avez de célébrer des moments douloureux de notre histoire, mais je ne vous cache pas que ce courrier sera transmis aux autorités compétentes pour appeler leur attention sur l'attitude indigne du premier magistrat de la ville Coudekerque-Branche que vous êtes, qui n'hésite pas à faire une propagande ignoble pour faire valoir ses idées politiques, sur le dos de soldats qui eux, en servant notre Patrie, sont au-dessus de la politique. Nous sommes bien sûr des soldats, mais aussi des citoyens qui ont la capacité de se rappeler, le moment venu, du mal qui leur a été fait en faisant entendre leurs voix.

Par ailleurs, nous nous réservons le temps nécessaire à la réflexion afin d'étudier, au cours de notre prochain conseil d'administration, la suite éventuellement judiciaire, qu'il pourrait convenir de donner à cette affaire, partant du principe que vous êtes personnellement responsable de ce qui est fait dans votre commune.

Vous comprendrez, Monsieur Bailleul, que devant un tel affront porté à l'honneur de nos camarades, je n'utilise pas votre titre et n'use pas, pour clore ce courrier, de la formule de courtoisie usuelle.

Jean-Paul Martin

Copies :

Président UD M. Garet

Président section M. Dayan

Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants

Directrice de l'ONAC

Président de l'UNC

Président de la FNAM

S.N.E.M.M

Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)

Approuvée le 29 mai 2009 sous le n° IOCA 08125

Médaille d'Or de la Renaissance Française – 11 décembre 1938

Partenaire de la réserve citoyenne – JORF n° 262 novembre 2014

Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot GR n° 113



SIÈGE SOCIAL

36, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

Téléphone : 01.45.22.68 12- Télécopie : 01.45.22.00.39

direction.medmil@orange.fr

Siret national n° 342 006 491 000 19